

Info-vigie gouvernance

Petite révolution pour l'indépendance des administrateurs

Yvan Allaire et François Dauphin,
Les Affaires, 19 janvier 2017.

L'indépendance des administrateurs est un sujet complexe en matière de gouvernance puisque cela dépend de l'interprétation de ladite notion « d'indépendance ». Plusieurs définitions existent suivant le secteur d'activité (exemples : Bourses, autorités réglementaires, gouvernements, etc.). Toutefois, les auteurs réfèrent à une décision récente (décembre 2016) de la Cour suprême du Delaware qui risque de changer la donne en cette matière.

→ www.lesaffaires.com



La technologie «blockchain» remet-elle en question certains modèles d'affaires et la gouvernance des entreprises?

Yvan Allaire et François Dauphin, IGOPP (publié aussi dans Les Affaires), 17 janvier 2017.

« Blockchain » quoi ? Il s'agit d'une nouvelle technologie à nos portes qui peut être incluse notamment aux fintech en services financiers (exemple du Bitcoin). Il s'agit d'une méthode de cryptage par blocs qui permettra d'obtenir l'historique d'une transaction depuis le tout début, sans permettre l'effacement ou la modification des données. Plus besoin de surveillance ! Pratique n'est-ce pas ? Pas si certain selon les auteurs : il faut considérer plusieurs questions en lien avec la gouvernance des entreprises.

→ igopp.org

Cyberattaques : La nouvelle menace du XXI^{ème} siècle

Patrick Arnoux, Le Nouvel Économiste.fr, 21 décembre 2016

Cet article met en lumière un enjeu de taille actuel : les cyberattaques. Il n'existe plus de barrières physiques aux communications et à l'accumulation de données (phénomène du big data) aujourd'hui. Autant cela est pratique, autant cela devient une nouvelle menace pour les entreprises. Différentes méthodes de piratage et la prise de conscience que les dirigeants d'entreprise doivent faire à ce sujet sont évoquées.

→ lenouveleconomiste.fr

L'Info-vigie gouvernance vous propose chaque mois une vigie des sites web et des actualités en gouvernance.

UK : Evaluating performance

ICSA, 11 janvier 2017

Suivant cet article, l'évaluation annuelle de la performance du conseil d'administration est une excellente pratique de gouvernance. Cela permet de mieux reconnaître les compétences de chacun des membres du conseil d'administration ainsi que de fixer des objectifs à atteindre. Pour effectuer cette évaluation, il faut toutefois qu'elle repose sur trois éléments : les ressources allouées, les compétences et l'exécution des objectifs. On y mentionne également les pièges à éviter.

→ mondaq.com

How to accelerate gender diversity on boards

Celia Huber and Sara O'Rourke, McKinsey & Company, janvier 2017

On y apprend que depuis 2005, il y a 24% plus de femmes présentes sur les conseils d'administration. Trois pratiques sont à adopter dans le but de diversifier davantage le conseil d'administration : changer le mode de pensée au sein du conseil, éviter des critères de sélection trop restrictifs et surveiller les candidates potentielles sur le marché. Les effets de la diversification ? Cela attire et motive davantage les employés talentueux, assure une meilleure représentation du consommateur et de meilleures prises de décision.

→ mckinsey.com

The board's role in brand oversight

Jim DeLoach, National Association of Corporate Directors, 7 décembre 2016

Une marque forte permet d'attirer des investisseurs dans l'entreprise. Selon l'expérience de l'auteur de cet article sur le sujet, les membres du conseil d'administration doivent considérer la marque et le portfolio de produits qui y sont rattachés, notamment pour la création de valeur, la stratégie à employer, pour mesurer le retour sur investissement, etc.

→ blog.nacdonline.org